

Liste des adresses utiles de Paris

Chambre de Commerce et d'Industrie Départementale de Paris – Centre de Formalités des Entreprises - CFE		
 2 rue de Viarmes 75001 Paris Rez-de-chaussée, Porte 9  Les Halles ou Louvre-Rivoli	Ouvert de 9h à 16h du lundi au vendredi  0820 012 112 (0,12€/minute)  01 55 65 48 88 www.contact.cci-paris-idf.fr www.cci75-idf.fr	CFE CCI compétent pour les activités commerciales. Commerçants, sociétés commerciales et auto-entrepreneurs. - Dossier d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) à déposer au moment de la déclaration de l'entreprise ou au plus tard dans les 45 jours qui suivent. - Obtention de la carte de commerçant ambulant.

Chambre de Commerce et d'Industrie Départementale de Paris – Espace Information		
 2 rue de Viarmes 75001 Paris Rez-de-chaussée, Porte 23  Les Halles ou Louvre-Rivoli	Ouvert de 9h à 12h30- de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi  0820 012 112 (0,12€/minute) www.contact.cci-paris-idf.fr	Pour les porteurs de projet :- information générale sur la création et la reprise d'entreprise. Pour les entreprises : Orientation des entreprises vers les prestations sur mesure proposées par la CCI Paris Ile-de-France : projets de développement à l'international, en gestion des ressources humaines, dans les secteurs innovants.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat - CMA		
 72 rue de Reuilly 75012 Paris  Montgallet ou Reuilly-Diderot	Ouvert de 8h30 à 16h45 du lundi au vendredi Fermé le dernier mercredi du mois à partir de 14h00  01 53 33 53 33 www.cma-paris.fr	CFE CMA compétent pour les activités artisanales. commerçants, sociétés commerciales exerçant une activité artisanale avec moins de 11 salariés et auto-entrepreneurs. - Dossier d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) à déposer au moment de la déclaration de l'entreprise ou au plus tard dans les 45 jours qui suivent. - Obtention de la carte de commerçant ambulant.

URSSAF		
Centre d'accueil Paris NORD (du 8 ^e au 10 ^e arr. et du 16 ^e au 20 ^e arr.)  11 rue de Cambrai Bâtiment 29 (RDC) 75019 Paris  Corentin-Cariou Centre d'accueil Paris SUD (du 1 ^e au 7 ^e arr. et du 11 ^e au 15 ^e arr.)  3 rue de Tolbiac 75013 Paris  Bibliothèque François-Mitterrand  URSSAF Ile-de-France 93518 Montreuil cedex	Accueil Ouvert de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi Les centre d'accueil sont fermés chaque premier vendredi du mois. Accueil téléphonique de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi  39 57 (0,118€ TTC/min) www.iledefrance.urssaf.fr	Les centres d'accueil sont compétents pour toutes vos démarches vis-à-vis de l'URSSAF : - renseignements et informations réglementaires. - immatriculations/radiations, vérification ou régularisations de comptes. - demande de délais de paiement et de remise de majoration de retard en cas de difficultés financières. CFE URSSAF compétent pour les activités libérales et assimilés. Entreprise individuelle, auto-entrepreneurs et associations d'employeurs de personnel. Vendeurs à domicile indépendants, artistes auteurs, chauffeurs de taxis locataires de leur véhicule professionnel. - Dossier d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) à déposer au moment de la déclaration de l'entreprise ou au plus tard dans les 45 jours qui suivent. - Recouvrement des cotisations d'assurance chômage et AGS.

Régime Social des Indépendants (RSI) dont le domicile est à Paris (maladie, vieillesse, invalidité, décès des travailleurs indépendants) Pour les commerçants dont le domicile est hors Paris, veuillez consulter le site du RSI www.rsi.fr/idfcentre		
Point d'accueil RSI Ile de France Centre  141 rue de Saussure CS 70021 75847 PARIS CEDEX 17  Wagram ou Pereire (ligne 3) ou Porte de Clichy (ligne 13)	Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 Affiliation, radiation et modifications administratives, santé, retraite ...  36 48 Cotisations : échéances, revenus, délais de paiement  36 98 www.rsi.fr/idfcentre - Email : www.rsi.fr/contact	Interlocuteur social unique pour l'ensemble de la protection sociale obligatoire des commerçants, artisans et industriels. - Gestion des différentes cotisations et contributions sociales personnelles des chefs d'entreprise indépendants. - Recouvrement de l'ensemble des cotisations et contributions : assurance maladie-maternité, indemnités journalières, retraite de base et complémentaire, invalidité-décès, CSG et CRDS et les cotisations d'allocations familiales.

Centre des impôts - CDI		
Le CDI dont vous dépendez est celui dans le ressort duquel se situe votre établissement principal. Pour en connaître l'adresse, consulter le site référencé ci-contre.	 Service clientèle 0 810 467 687(*) de 8h à 22h samedi de 9h à 19h www.impots.gouv.fr	Déclaration de : - résultats pour les bénéfices, - la TVA, - la CET (contribution économique territoriale). Obtention du numéro à la TVA intracommunautaire.

Greffe du Tribunal de Commerce - GTC		
 1 quai de la Corse 75181 Paris cedex 04  Châtelet ou Cité	Ouvert de 9h à 17h du lundi au vendredi  0 891 01 75 75 (*) www.greffe-tc-paris.fr	Délivrance de l'extrait KBIS. Dépôt des comptes annuels. CFE GTC compétent pour les : - sociétés civiles, - sociétés d'exercice libérale, - agents commerciaux, - EPIC, - GIE et GEIE, - sociétés en participation, indivisions, - Sous une forme individuelle : loueurs en meublé non professionnel, - loueurs individuels de biens meubles non inscrits au RCS (loueurs de fonds) - Dossier d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) à déposer au moment de la déclaration de l'entreprise ou au plus tard dans les 45 jours qui suivent.
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) DIRECCTE Ile-de-France et Unité territoriale 75		
 19 rue Madeleine-Vionnet 93300 Aubervilliers  Porte de la Villette  35 rue de la Gare – CS 60003 75144 Paris cedex 19	Ouvert de 9h00 à 12h - 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi  01 70 96 20 00 www.idf.direccte.gouv.fr	Dépôt et délivrance de l'agrément pour certaines activités de services à la personne. : sur rendez-vous. Remise de dossiers : sans rendez-vous
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques – INSEE - Direction Régionale d'Ile de France		
 1 – 3 rue Stephenson 78180 Montigny le Bretonneux 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex	 09 72 72 40 00  01 30 96 92 42 www.sirene.fr	Obtention du : - numéro SIREN/SIRET, - code APE.
Institut National de la Propriété Industrielle - INPI		
 15 rue des Minimes CS 50001 92677 Courbevoie cedex  Gare St Lazare ligne L- Arrêt Bécon les Bruyères- sortie : Asnières	Ouvert de 9h à 17h du lundi au vendredi  0 820 213 213 (0,09 €/mn)  01 56 65 86 00 www.inpi.fr	Recherche d'antériorité, dépôt de marques, brevets dessins modèles.
Ministère des Affaires Etrangères		
 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes cedex 9	 0826 080 604 www.diplomatie.gouv.fr	Etat civil des personnes françaises nées, mariées, décédées à l'étranger.
Préfecture de Police de Paris – Titre de séjour – section des commerçants étrangers		
 Place Louis Lépine 75004 Paris  Cité ou Saint-Michel  9 bd Palais 75195 PARIS CEDEX 04	Ouvert de 8h35 à 16h30 du lundi au jeudi vendredi de 08h35 à 16h  01 58 80 80 58  0891 01 22 22 (0,225€/mn) www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr	Obtention du titre de séjour.
Préfecture de Police de Paris – Service des forains		
 36 rue des Morillons 2 ^{ème} étage –bureau 213 75015 Paris  Convention	Ouvert de 9h à 16h du lundi au jeudi de 9h à 15h30 le vendredi  01 55 76 25 51 www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr	Obtention du livret et carnet de circulation pour les forains.
Mairie de Paris – Marchés couverts et marchés découverts de Paris		
 8 rue Citeaux 75012 Paris Bureau des marchés de quartier  Gare de Lyon ou Faidherbe Chaligny	Ouvert de 9h à 12h15 et de 14h à 16h15 du lundi au vendredi  01 71 19 20 00/01  01 71 19 19 82 www.mairie-paris.fr	Obtention de : - la carte provisoire de volant, - la carte définitive. Uniquement pour exercer sur les marchés couverts et découverts de Paris.
Préfecture de Police de Paris – Transfert licence de boissons IV catégorie		
 12/14 quai de Gesvres 75195 Paris cedex 04  Châtelet ou Hôtel de Ville	Uniquement sur rendez-vous Ouvert de lundi au vendredi de 13h45 à 16h30  01 49 96 33 70 www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr	Pour souscrire une demande de transfert de la licence de débit de boissons de IV catégorie.
Direction Régionale et interdépartementale de l'Equipeement et de l'aménagement Ile de France - DRIEA		
 Groupe des Transports Routiers 21-23 rue Miollis 75015 Paris	Pas d'accueil au public  01 40 61 89 70 - 10h à 12h et 14h à 16h Fermé le mercredi www.ile-de-france.equipement.gouv.fr	Transport routier de personnes (n'est pas réglementé le « taxi moto ») Transport routier de marchandises : 2 roues, 4 roues, moins et plus de 3,5 tonnes.